

Les Essentiels

CITRATE DE CUIVRE 2%

Produit à base de citrate de cuivre
Prévention et traitement des goûts de réduction

CARACTERISTIQUES

CITRATE DE CUIVRE 2% est un produit composé de citrate de cuivre hémipentahydrate et de bentonite.

Le citrate de cuivre est un produit alimentaire apportant des ions cuivriques pour neutraliser les composés soufrés responsables des goûts de réduct.

Le citrate de cuivre étant peu soluble dans le vin, l'association avec la bentonite permet une meilleure répartition du produit dans le vin et une efficacité optimale.

PROPRIETES ŒNOLOGIQUES

CITRATE DE CUIVRE 2% élimine les goûts et les odeurs de réduct provoqués par des composés tels que le sulfure d'hydrogène (H₂S) qui donne une odeur d'œuf pourri ou des composés plus lourds comme les mercaptans.

Les ions cuivriques réagissent sur les fonctions SH pour former du sulfure de cuivre qui s'insolubilise et l'odeur ou le goût de réduct disparaît très rapidement. Après traitement le vin retrouve sa netteté aromatique.

APPLICATIONS

- Sur moût encore en fermentation
- Sur vin présentant des goûts de réduct
- Au tirage des vins effervescents en cas de goûts de réduits récurrents

DOSE D'EMPLOI

Pour les vins tranquilles et les vins de base :

Préventif : 3,5g/hL

Curatif : 7 à 14g/hL

Pour des doses d'emploi supérieures à 14g/hL, réaliser un essai préalable afin de s'assurer que la teneur en cuivre du vin ne dépasse pas 1 mg/L après traitement.

Pour les vins effervescents :

Préventif : pour la prise de mousse : 7g/hL

Dose maximum légale selon la réglementation européenne en vigueur : 50 g/hL

MODE D'EMPLOI

Dissoudre la quantité nécessaire de **CITRATE DE CUIVRE 2%** dans 10 fois son poids de vin. Incorporer à la cuve en homogénéisant correctement. Soutirer et filtrer 48 heures après.



Les Essentiels

Précaution d'utilisation :

Produit pour usage œnologique et exclusivement professionnel.
Utiliser conformément à la réglementation en vigueur.

CONDITIONNEMENT

Sac de 1 kg

CONSERVATION

Emballage plein, scellé d'origine, à l'abri de la lumière dans un endroit sec et exempt d'odeur.
Emballage ouvert : à utiliser rapidement.
A utiliser de préférence avant la DLUO inscrite sur l'emballage.

Les informations figurant ci – dessus correspondent à l'état actuel de nos connaissances. Elles sont données sans engagement ou garantie dans la mesure où les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle. Elles ne dégagent pas l'utilisateur du respect de la législation et des données de sécurité en vigueur. Ce document est la propriété de SOFRALAB et ne peut être modifié sans son accord.